

Assemblée générale du CEMMC
13 janvier 2021 – 13h30-16h00
Visioconférence

« Présents » : Cyrille Abonnel, Pauline Anicet, Judith Bonnin, Christine Bouneau, Christophe Bouneau, Clémence Cardon-Quint, Olivier Cassagnau, Philippe Chassaing, Laurent Coste, Adèle Delaporte, Alexandre Fernandez, Marguerite Figeac, Michel Figeac, Olga Gille-Belova, Sylvie Guillaume, Guillaume Hanotin, Stéphanie Lachaud, Stéphanie Le Gallic, Caroline Le Mao, Carmela Maltone, Corinne Marache, Charles-François Mathis, Philippe Meyzie, Jean-Pierre Moisset, Béatrice Olive, Éric Suire, Nicolas Patin, Dominique Pinsolle, Géraud Poumarède, Céline Piot, Nathalie Szczech, Alan Tissot, Thierry Truel, Agnès Vatican.

Excusés : Anne-Marie Meyer, Marie-Bernadette Dufourcet, Marc Agostino, Christophe Lastécouères, Clément Desgranges, Matthieu Cabanis.

Christine Bouneau rappelle que l'AG de juin avait été reportée en septembre (en présentiel), mais pour celle-ci, il était impossible de ne pas passer par la visioconférence. Elle félicite Charles-François Mathis pour la soutenance de son HDR.

Ordre du jour.

1) Évaluation HCERES.

53 pages de bilan et 37 pages de projet. Certaines chercheuses et certains chercheurs n'ont pas souhaité faire remonter leurs propres données, mais le bilan a pu être mené à bien, notamment grâce aux responsables d'axes. L'annexe 4 comprend 47 pages, et reprend toutes les données chiffrées, avec la partie HAL. On peut analyser rapidement le projet des axes. Corinne Marache succède à Michel Figeac pour l'axe PCE. Christine Bouneau partage l'analyse SWOT, ainsi que les trois axes du laboratoire (« dynamiques et territoires du pouvoir » ; « ville rêvée, ville imaginée, ville vécue » ; « Productions, consommations, environnement » ; Axeco ; la chaire RESET ...). Un pôle géomatique est présenté, autour des nouveaux outils qui peuvent être utiles à toutes et tous. Le projet est évidemment la partie la plus importante.

Les responsables annonçaient que la visite se ferait en janvier-février 2021 ; c'était une erreur, on ne peut pas faire une visite avant d'avoir fait le dossier. La visite se ferait la dernière semaine de novembre 2021, il faudrait réserver plusieurs jours, deux à trois jours sur les deux semaines de la fin novembre et du début décembre. Mais pour l'instant, nous n'avons pas la date de la visite. Nous déposerons le dossier.

Laurent Coste ajoute que sur la partie bilan, toute la documentation budgétaire et financière serait fournie par l'administration, mais nous l'attendons toujours. Nous pourrions alors obtenir une présentation budgétaire sur plusieurs années. Pour l'instant, nous n'avons pas d'information. Un schéma organisationnel du CEMMC a été réalisé.

2) Bilan des activités scientifiques du deuxième semestre 2020

Le programme prévisionnel du 2nd semestre 2020 a été évidemment allégé du fait de l'épidémie et du confinement. La journée d'étude sur le Congrès de Tours a été transformée en demi-journée.

Caroline le Mao a réussi à maintenir coûte que coûte le colloque « Peurs urbaines ». Les échanges scientifiques ont pu se tenir. La bonne nouvelle réside dans la collecte des textes, car 2/3 des textes ont été envoyés.

Le 15 octobre, le séminaire sur l'héroïsme dans la monarchie française à l'âge baroque a pu se dérouler. Les étudiants étaient présents. Le séminaire de Stéphanie Le Gallic a très bien fonctionné, à distance (avec la participation de nombreuses personnes hors CEMMC). C'est un avantage de la visioconférence. La séance avec M. Bothereau s'est faite, en revanche, en présentiel, et en cercle très restreint.

Christophe Bouneau souligne que l'avantage de la visioconférence est de démultiplier les auditoires, comme pour la soutenance de Charles-François.

3) Budget du CEMMC 2021

Christine Bouneau partage le budget de l'année, à 38 259 euros pour la dotation annuelle. Il faut y ajouter 200 euros, reportés du colloque de Torun, qui aura lieu en théorie du 5 au 8 mai 2021, ajoute Michel Figeac. Un Parseco avait été obtenu par Michel, et il a été maintenu.

Les colloques, JE, séminaires sont à 19310 euros. Les publications comptent pour 6000 euros ; le soutien à projets pour 2650 euros. Sur le fonctionnement, on est aux environs de 10 000 euros. Il y a les repas de thèses un certain nombre de traductions, d'achats de livre, de frais de mission (détail du budget projeté).

- Les activités scientifiques à venir

Corinne Marache présente le colloque « Les animaux au travail ». Le projet aura lieu, et il permet d'élargir les réseaux. Ce sont des thématiques sur lesquelles le CEMMC n'a pas beaucoup travaillé. Stéphanie Le Gallic annonce les deux prochaines séances en distance de « habiller la ville ».

Le colloque « crise politique au Bélarus », organisé par Olga Gille-Belova, est prévu le 11-12 mars. Eric Suire décrit le colloque, qui est aussi co-organisé par l'Université de Bordeaux, rappelle Olga. Le colloque aura lieu quoi qu'il arrive, soit en hybride, soit en distanciel total. Avec la situation politique qui est toujours là, on vise une résonance beaucoup plus large. Le 19 mars a lieu la journée « Hôtellerie et tourisme ». La liste des colloques se poursuit (voir programme). Un nouveau séminaire est lancé autour de la correspondance dans l'Europe des Bourbons, décrit Géraud Poumarède. Une journée d'étude a lieu avec David Burigana (U. de Padoue) sur les relations franco-italiennes, et elle est reportée au 1^{er} octobre. Dominique Pinsolle organise une journée sur le syndicalisme révolutionnaire, co-organisée avec le programme Euro-Soc, le laboratoire Grhis de l'Université de Rouen (Jean-Numa-Ducange). Un appel à communication a été diffusé : des collègues ont répondu, Constance Bantman, Guillaume Davranche. Éric décrit le colloque sur « l'Urbanité et les rituels urbains de civilité », qui réunit diverses disciplines.

4) Les projets du CEMMC en 2021

Quatre projets régions ont été déposés, que ce soit avec des porteurs dans le CEMMC, ou en simple partenariat. Michel Figeac présente un projet sur les « Châteaux de la Renaissance à la Belle époque », avec un contrat doctoral ; la participation est de 2000 euros chaque année. Marguerite Figeac porte un projet sur les « Patrimoines et mémoires de l'éducation », porté par le CEMMC. Le projet englobe plusieurs partenaires. Un projet MediaBD2 est porté par Nicolas Labarre avec Nicolas Champ. Un autre projet de partenariat est celui de Thierry Sauzeau, HistoParty, avec Caroline Le Mao. Il s'agit d'une animation culturelle des historiens. Il y a un cinquième projet, autour d'une correspondance, en langue basque au XVII^e siècle, avec les ports de la Nouvelle-France, sous le règne de Louis XV.

Enfin, Judith Bonnin a déposé un projet ANR (Epri, Engagements politiques et relations internationales). L'idée est de croiser l'histoire politique française et l'histoire des relations internationales, en étudiant les événements de l'actualité internationale qui ont suscité des

engagements en France, à l'échelle locale. Une histoire vue par le bas. L'idée est d'arriver à une plateforme numérique, pour travailler sur ces questions, et des outils de vulgarisation, faire une synthèse sur les thématiques existantes.

5) La gestion financière du CEMMC

Des anomalies financières au sein du CEMMC réalisées par la gestionnaire financière précédente ont été mises à jour. Une enquête a été ouverte, et la personne a été révoquée. Jusqu'en janvier, nous sommes restés sans véritable gestionnaire du CEMMC. Une nouvelle gestionnaire chargée de la gestion du CEMMC vient d'être recrutée : elle s'appelle Laëtitia Laurent-Boulangé et elle est très accessible et efficace. Une nouvelle gestionnaire générale vient aussi d'être recrutée.

6) Discussion sur la mise en place d'un prix de thèse de l'école doctorale

On doit reparler de tout cela le 19 février, car le sujet a été évoqué par Sandro Landi. On pourrait mettre en place un prix de thèse, pour l'école doctorale. On peut poser la question des modalités de sélection. Sur le principe, tout le monde est d'accord pour mettre un prix. Chaque centre pourrait verser 100 euros. On arriverait à 2000 euros avec le complément de l'école doctorale. Comment sélectionner entre les différentes disciplines ? Il faut poser des critères : une sélection par laboratoire ? Puis dans l'école ? Quelle épreuve ? Un oral ?

Certains restent sceptiques sur cette démarche. Un oral n'a pas grand sens, car on juge la thèse, mais pas l'oral du candidat. Des doctorants interviennent pour souligner que les doctorantes et doctorants ne travaillent pas tous dans les mêmes conditions, et que les mettre en concurrence n'est pas une bonne idée. Une collègue estime qu'au niveau du CEMMC, ce n'est pas opportun ; et que pour l'école doctorale... le prix peut se défendre, mais il faudrait des membres extérieurs. Une autre intervient pour rappeler qu'il faut aussi une valorisation de certains doctorats, qu'il ne s'agit pas seulement de créer de la concurrence.